



Formation - Droit d'asile des personnes LGBT+

Parcours de formation en ligne en 4 modules

les 7 et 8 décembre 2026 de 9h à 17h

À qui s'adresse cette formation ?

Intervenant·e·s sociaux·ales ou juristes qui accompagnent ou vont accompagner des demandeur·se·s d'asile LGBT+ dans la constitution de leur dossier asile.

Quels pré-requis ?

Formation initiale en droit d'asile.

Les bases sur la procédure d'asile généraliste seront considérées comme acquises.

Contexte

La formation des équipes à la demande d'asile LGBT+ n'en est que plus cruciale afin de pouvoir bien accueillir ces nouveaux publics en situation de double vulnérabilité. En effet, apprendre à accompagner ce public avec ses spécificités est une nécessité : jusqu'où aller dans les questions qui relèvent de **l'intime** ? Comment accompagner un·e demandeur·se d'asile LGBT dans la préparation du **récit** et de **l'entretien** OFPRA ou de son **audience** à la CNDA ? Quels sont leurs **besoins spécifiques** en centre d'hébergement ?

Forte d'une expérience d'une vingtaine d'années dans l'accompagnement de demandeur·se·s d'asile LGBT+, l'association ARDHIS souhaite désormais partager cette expertise et se mettre au service des travailleurs sociaux qui **aident les demandeur·se·s d'asile dans la constitution de leur dossier**. Notre parcours de formation propose à la fois une **formation de base sur la procédure d'asile LGBTI+** et des **astuces concrètes** pour répondre aux **attentes de l'OFPRA et de la CNDA**.

L'Ardhis a pour objet de faire reconnaître les droits au séjour et à l'asile des personnes homosexuelles et trans étrangères, quand elles demandent une protection au motif des persécutions qu'elles ont subies ou risquent de subir dans leur pays du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Depuis 20 ans, l'action de l'association auprès de ces personnes étranger·e·s LGBTI+ consiste en conseil, accompagnement et suivi dans leurs diverses procédures administratives



en vue d'aboutir à l'obtention d'un droit de séjour durable en France. L'association transmet désormais son expertise à travers des formations et des ateliers d'échanges de pratique à destination des acteurs accompagnant des demandeurs d'asile LGBTI+ pour rendre leur suivi plus inclusif et plus efficace.

Objectifs de la formation

À la fin du parcours de formation, les participant·e·s seront capables de:

- Adopter une posture d'accueil informée des enjeux liés à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre
- Mobiliser les critères légaux et les attentes des instances de l'asile pour mieux accompagner les demandeur·se·s d'asile LGBT+ à chaque étape de leur procédure (récit, entretien OFPRA, audience CNDA)
- Créer un espace de confiance qui favorise la libération de la parole de la personne sur son vécu et sa vie affective
- Préparer un·e demandeur·se d'asile LGBT+ dans l'expression de son histoire et la réponse aux questions sensibles
- Distinguer les documents de preuve à fournir de ceux qui pourraient desservir le·la demandeur·se d'asile

Programme

Module 1 - Mieux comprendre les personnes demandeur·se·s d'asile LGBTI+ pour mieux les accompagner

- Déconstruire ses préjugés sur les demandeur·se·s d'asile lesbiennes, gay, bi et trans.
- Mieux comprendre leurs parcours et les raisons de leur double exclusion.
- Identifier et prévenir les risques psychosociaux auxquels les personnes LGBTI+ sont particulièrement exposées dans les centres d'hébergement
- Adopter les "bonnes pratiques" d'accompagnement individuel et collectif des DA LGBT+.
- Savoir orienter vers des associations et/ou des professionnel·le·s adapté·e·s.

Module 2 - Savoir identifier les attentes de l'OFPRA et de la CNDA sur la demande d'asile LGBTI+.

- Comprendre l'injonction des instances de l'asile aux demandeur·se·s d'asile LGBT+ à la preuve de leur homosexualité ou transidentité.
- Savoir identifier et éviter les écueils classiques et les éléments stéréotypés dans un récit pour aider un·e demandeur·se d'asile à raconter son histoire de manière convaincante.
- Comprendre les attentes de l'OFPRA et la CNDA sur la demande d'asile LGBTI+.
- Acquérir les réflexes qui permettent de maximiser les chances du ou de la demandeur·se d'asile à l'OFPRA et la CNDA.



Module 3 - Préparer efficacement un·e demandeur·se d'asile LGBTI+ à chaque étape de la procédure (récit, entretien OFPRA, CNDA)

- Créer un espace de parole libre et respectueux de l'intimité des personnes sur les questions de sexualité et de vie affective dans l'intérêt des demandeur·se·s d'asile.
- Connaître les incontournables et les pièges à éviter dans la rédaction du récit d'un·e demandeur·se d'asile LGBTI+.
- Préparer un·e DA à une expression orale authentique et efficace, le·a sensibiliser aux attentes des instances de l'asile en matière d'expression de soi (savoir donner des précisions, des exemples, se préparer aux questions sensibles).
- Éviter le piège des fausses bonnes stratégies, notamment dans la recherche de preuves.

Module 4 - Atelier d'études de cas et d'analyse collective de pratique

- Se confronter à des études de cas complexes pour mettre en pratique les connaissances acquises sur l'accueil et l'accompagnement d'un·e demandeur·se d'asile.
- Mettre en commun des cas issus de nos expériences pour échanger et faire une analyse collective de pratiques.

Démarche pédagogique

- **Apports théoriques** basés sur l'expertise des bénévoles cumulée au fil des années.
- Pédagogie favorisant l'**échange d'expériences** avec les participant·e·s.
- **Envoi de ressources et fiches théoriques** reprenant le contenu des formations.
- Les formations sont animées par deux ou trois bénévoles ayant plusieurs années d'expérience dans la formation et l'accompagnement de demandeur·se·s d'asile LGBTI+ à l'ARDHIS.

Calendrier : 4 modules les 7 et 8 décembre 2026 de 9h à 17h

Durée : 14h (4 x modules de 3h30)

Lieu de formation : En ligne synchrone, sur envoi d'un lien zoom

Coût d'inscription:

- 110 € par module de formation par personne en formation continue (prise en charge par votre organisme)
- 55 € par module de formation par personne en formation individuelle (prise en charge par vous-mêmes)
- 20 € par module de formation par personne en tarif réduit (sur justificatif – places limitées)



SE PRÉ-INSCRIRE [SUR CE LIEN](#)

Attention, le nombre de participant·e·s est limité à 14 personnes.

Contact

Pour toute question, réclamation ou besoin spécifique quant à l'accès à cette formation (horaires, aménagements spécifiques pour personnes en situation de handicap, etc.), vous pouvez vous adresser à :

Fiona Dubois

Chargée des relations avec les participant.e.s pour cette formation

Ingénieure pédagogique à l'ARDHIS

Référente handicap

+33 6 37 68 73 00

formation@ardhis.org

Modalités d'évaluation des acquis

Nous prenons un moment en début et fin de formation pour que chaque stagiaire ait la possibilité d'auto-évaluer ses compétences. Nous ferons également des bilans intermédiaires en cours et fin de formation pour évaluer votre progression pédagogique, en nous appuyant sur des études de cas et mises en situation concrètes. Sera délivrée au terme de ces formations un certificat de réalisation.

Évaluation de la qualité de nos formations

L'évaluation de la formation sera effectuée en recueillant à chaud vos réponses à un questionnaire de satisfaction. Vous recevrez également au cours de l'année suivant la formation un questionnaire afin d'évaluer la transformation des pratiques sur le long-terme.